



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



SOMMAIRE

1 - Édito

Rapport moral du Président
Verbatim du Comex

2- Chiffres clés

Suivi des mono-employeurs
Suivi des poly-employeurs
Développement
Partenariats et actions en région

3 - Gouvernance et paritarisme

Le conseil d'administration
La commission de contrôle
CGI, CGM, CGP

4 - Pluridisciplinarité

Le pôle médical
Le département prévention
Bilan des pôles
Bilan des groupes de travail

5 - Fonctions support

RH, RSE, QVCT
Relation adhérents
Certification

6 - Perspectives 2026

E-Thalie
La clinique contributive
Livres enquête

1- ÉDITO

Rapport moral du Président
Verbatim du Comex

Rapport moral du président

La preuve que l'ambition portée depuis la création de Thalie Santé était la bonne. La preuve qu'un service de prévention et de santé au travail pensé pour les industries culturelles et créatives, gouverné de manière paritaire par les organisations directement représentatives de ces secteurs, ancré dans les réalités de nos branches et attentif à leurs transformations, n'est pas seulement utile : il est devenu indispensable.

Ce rapport d'activité en témoigne. À travers les chiffres clés, la vitalité de notre gouvernance, l'engagement de nos équipes pluridisciplinaires, la mobilisation de nos fonctions support et les perspectives qui s'ouvrent pour 2026, il donne à voir une organisation qui a gagné en solidité, en lisibilité et en reconnaissance.

Depuis la fusion en 2021, puis l'agrément, nous avons construit pas à pas un modèle singulier. En 2025, ce modèle a franchi un seuil décisif. L'obtention de la certification AFNOR SPEC 2217 lui donne une reconnaissance supplémentaire. Mais, au fond, l'essentiel est ailleurs : cette certification confirme devant nos adhérents, devant les partenaires sociaux et devant les pouvoirs publics que Thalie Santé est désormais une institution structurée, crédible et capable d'assumer dans la durée les responsabilités qui sont les siennes.

Cette responsabilité est particulière. Car Thalie Santé n'est pas un service parmi d'autres.

“ Notre mission est de répondre à des secteurs marqués par la discontinuité des parcours, la diversité des statuts, la mobilité de l'emploi, l'intensité des rythmes de production et les mutations rapides des métiers. C'est cette réalité qui fonde notre raison d'être. ”

Et c'est cette réalité que nous devons continuer à défendre, avec constance, auprès de tous ceux qui font vivre la culture, les médias, la communication et la publicité.

Le rapport qui suit montre aussi combien notre modèle repose sur une gouvernance active et exigeante. Le paritarisme n'y est pas un principe abstrait : il est une méthode de travail, une façon de tenir ensemble la représentation des professions, la qualité du dialogue social et la fidélité à notre mission.

C'est cette gouvernance qui permet à Thalie Santé de garder le cap, de préserver son identité et de porter une ambition claire : être le service de référence pour les professionnels des industries culturelles et créatives.

Je veux ici saluer le travail accompli par Isabelle Ecckhout, directrice générale de 2023 à 2025, qui a conduit avec engagement une étape déterminante de structuration et de développement.

Je veux également dire ma confiance à Yann Hilaire, qui prend aujourd'hui la direction générale. Son parcours, sa connaissance fine de notre écosystème et son engagement de longue date au service de nos branches sont des atouts précieux pour ouvrir cette nouvelle séquence.

La question qui se pose désormais à nous n'est plus de savoir si Thalie Santé a sa place. Elle est de savoir jusqu'où nous voulons porter cette place. Ce rapport en apporte les bases. À nous, collectivement, d'en faire un levier pour consolider notre modèle, élargir encore notre impact et poursuivre avec détermination la construction d'un service utile, exigeant et reconnu.



Stéphane Martin
Président de Thalie Santé

1 - ÉDITO

Le mot du directeur général

L'année 2025 a été, pour moi, une année de prise de responsabilité.

En prenant mes fonctions de Directeur général, j'ai mesuré à la fois le chemin parcouru par Thalie Santé et le niveau d'exigence auquel nous sommes désormais attendus. Cette nomination constitue un fait marquant de l'année, mais elle s'inscrit dans une trajectoire déjà engagée : celle d'une organisation qui a franchi un cap de maturité.

L'année 2025 en apporte des illustrations structurantes. Elle a d'abord été marquée par l'obtention de la certification AFNOR SPEC 2217, qui vient reconnaître la robustesse de notre modèle. Elle a également été une année d'avancées sociales importantes, avec la signature des accords QVCT et Seniors et le renforcement de notre marque employeur, qui traduisent un investissement durable dans nos équipes.

Elle a enfin consolidé notre gouvernance interne, avec la pérennisation des instances - les conseils de gestion des intermittents, des mannequins et des pigistes (CGI/CGM/CGP) - dédiées au pilotage de nos grandes orientations collectives.

Ces évolutions ne sont pas périphériques. Elles définissent les conditions dans lesquelles nous exerçons notre mission.

Le rapport d'activité 2025 en donne une lecture concrète. Il montre ce que produit Thalie Santé au quotidien : l'accompagnement de nos adhérents et de nos branches, le suivi des mono-employeurs et des poly-employeurs, le développement de notre activité, les partenariats et les actions en région, la vitalité de notre gouvernance et l'engagement de nos équipes pluridisciplinaires.

“ Ma priorité est claire : simplifier nos circuits, fluidifier la coopération entre les métiers et implantations, et mieux piloter notre activité pour gagner en lisibilité et en réactivité. ”

Le numérique doit servir cet objectif, e-Thalie en est l'illustration directe, en rendant notre service plus accessible, plus sûr et plus efficace.



Yann Hilaire
Directeur général

Ce rapport ouvre enfin sur les transformations à venir et en dessine les premières lignes.

Je connais la force de Thalie Santé. Elle tient à son expertise sectorielle, mais aussi à l'engagement des équipes, à leur professionnalisme, à leur sens du collectif et à leur capacité à tenir ensemble exigence et proximité. C'est avec elles que je veux avancer, dans un esprit de continuité, d'écoute et d'action.

La direction est tracée : rendre notre service plus simple, plus lisible et plus fiable, pour celles et ceux que nous accompagnons. C'est à cette condition que nous continuerons à faire grandir Thalie Santé, dans son organisation comme dans son utilité réelle.

1 - ÉDITO

Les nouveaux membres du Comex



Delphine Gatignol
Directrice du développement



Pauline de Montmollin
Directrice des ressources humaines

Ayant rejoint Thalie Santé fin août 2025, j'ai eu la chance de travailler de concert avec Christine Joly pendant quelques mois avant son départ à la retraite de manière à mieux appréhender mon rôle de directrice du développement. Bien que familière du secteur des industries culturelles et créatives, le domaine de la prévention et la santé au travail est une découverte pour moi. J'ai plaisir à saisir les enjeux fondamentaux qu'elles représentent pour nos adhérents bien évidemment et à soutenir l'engagement de toutes les équipes de Thalie Santé pour garantir un service de qualité.

Le rayonnement de Thalie Santé passe également par nos outils de communication alliant créativité, pertinence et richesse d'informations à destination de l'ensemble de nos publics. Nous innovons sur de nouveaux formats (vidéos, podcasts, BD...) afin de rendre les sujets de prévention toujours plus ciblés, accessibles et efficaces.

Enfin, mon expérience et mon appétence pour la tech pourront nourrir les projets d'innovation de Thalie Santé. Nous avons des ambitions fortes pour enrichir notre offre et notre expertise. Nous envisageons d'adopter de nouvelles approches technologiques pour compléter notre mission auprès de nos adhérents. Notre développement se fera toujours dans la perspective d'une satisfaction maximale de ceux-ci.

Rejoindre Thalie Santé fin 2025 a été pour moi une immersion dans un écosystème où la diversité des expertises et la richesse des parcours individuels dessinent une force collective unique. Si mon expérience dans le secteur des industries culturelles et créatives m'a appris à concilier créativité et rigueur opérationnelle, c'est avec beaucoup d'optimisme et d'enthousiasme que j'aborde aujourd'hui les enjeux RH sous le prisme de la collaboration et de l'innovation sociale pour Thalie Santé. Cela s'illustre aux travers de nos interventions sur le terrain, auprès de nos adhérents et dans les projets initiés avec e-Thalie par exemple. J'ai pu constater le dynamisme et l'expertise de nos salariés.

J'ai été marquée dès mes premiers jours par la qualité du dialogue social, au travers de la signature d'accords structurants comme l'accord Seniors qui vise à mieux accompagner les parcours professionnels à partir de 55 ans, initier la coopération intergénérationnelle grâce au mentorat inversé et renforcer l'accès à la formation professionnelle. Dans un monde où les attentes évoluent rapidement, notre mission est d'être à l'écoute. Les enjeux RSE, QVCT et santé au travail sont des priorités qui structurent notre stratégie RH pour nos salariés grâce à une politique d'inclusion qui favorise le bien-être au travail.

Notre feuille de route est ambitieuse pour 2026, mais elle s'appuie sur une conviction simple : les RH ne sont pas un service support, mais un acteur clé de la transformation. La pluridisciplinarité est une chance : elle nous permet d'innover dans nos pratiques, d'anticiper les transformations du travail, et surtout, de placer l'humain au cœur de nos engagements.



2- CHIFFRES CLÉS

Suivi des mono-employeurs
Suivi des poly-employeurs
Développement
Partenariats et actions en région

2 - CHIFFRES CLÉS

Suivi des mono-employeurs

86 789

salariés mono-employeurs suivis par
Thalie Santé en 2025

4 021

structures adhérentes

2 711

structures dans le secteur
des Industries Culturelles
et Créatives, avec 60 245
salariés



1 310

structures avec une
activité partenaire des ICC,
pour 26 544 salariés

+220

nouveaux
adhérents

+4 722

nouveaux
salariés suivis



2 - CHIFFRES CLÉS

Suivi des mono-employeurs

Répartition des effectifs mono-employeurs suivis en 2025

	ICC		PARTENAIRES		TOTAL	
	Nbre adhérents	Salariés	Nbre adhérents	Salariés	Nbre adhérents	Salariés
De 1 à 10 salariés	1 971	7 559	880	3 404	2851	10 963
De 11 à 49 salariés	515	11 280	342	7 559	857	18 839
De 50 à 199 salariés	170	17 069	70	6 515	240	23 584
De 200 à 299 salariés	27	6 971	7	1 724	34	8 695
de 300 salariés et plus	28	17 366	11	7 342	39	24 708
TOTAL	2 711	60 245	1 310	26 544	4 021	86 789

Une croissance soutenue des salariés, et une augmentation de la part de nos adhérents ICC.

Les TPE représentent 72% de nos adhérents, et les entreprises de plus de 300 salariés représentent 28% des salariés que nous suivons.





2 - CHIFFRES CLÉS

Suivi des poly-employeurs

Le terme "poly-employeurs" désigne les intermittents et enfants du spectacle, mannequins et pigistes pour lesquels Thalie Santé a été désigné comme service de compétence nationale exclusive pour leur suivi en santé au travail.

302 141

intermittents du spectacle*, dont environ 9000 enfants



34 623

entreprises du secteur du spectacle vivant et enregistré déclarantes



7 247

mannequins*

104

agences de mannequins déclarantes

10 115

pigistes de la presse écrite*

420

entreprises de la presse écrite déclarantes



*Source : Data Lab Audiens

2 - CHIFFRES CLÉS

Développement

Les cinq sites de Thalie Santé situés à proximité de Gare de Lyon, Saint-Lazare, rue Bergère, Montparnasse et Boulogne sont désormais bien identifiés par nos adhérents, et les équipes médicales et de prévention en place se sont parfaitement adaptées à leur environnement.

Le référencement de notre site internet (+400% de trafic supplémentaire) et notre présence accrue sur les réseaux sociaux (+25% d'abonnés sur LinkedIn, +200% d'abonnés sur Instagram en 1 an) offrent aujourd'hui une visibilité substantielle auprès des entreprises des industries culturelles et créatives, favorisant ainsi l'augmentation potentielle du nombre d'adhésions.

La fidélité chez Thalie Santé n'est pas qu'un mot

En 2021, Thalie Santé a obtenu l'adhésion du ministère de la Culture après un appel d'offres mobilisant toutes les équipes.

Au terme de 4 ans de suivi attentif et d'actions de prévention auprès de plus de 5000 agents du ministère, Thalie Santé a soumissionné une nouvelle offre et signé le renouvellement du marché pour une période quadriennale dont nous nous réjouissons tous !

Plus de 25 marchés subséquents liés au ministère font partie de ce renouvellement.

Enfin, le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) nous a également renouvelé sa confiance via appel d'offres ; nous les en remercions.

De nouvelles signatures ICC

220
nouvelles sociétés
adhérentes
en 2025

près de **4000**
nouveaux salariés
ICC suivis

2
institutions publiques emblématiques
du secteur ICC, ont signé leur accord
d'adhésion en 2025 pour un démarrage en
2026 du suivi de leur effectif (plus de 1 000
agents chacune)

Les SPSTI et le suivi des intermittents en région

Pour faciliter la prise en charge des intermittents du spectacle en région (hors Île-de-France) et accompagner nos confrères sur les spécificités de leur suivi, 6 conventions ont été signées ou mises à jour en 2025 avec des services de prévention et de santé au travail partenaires en région :

- Reims Santé au Travail
- AMSN Rouen
- STP Santé au travail Provence
- SMIM Verdun/Bar-le-Duc
- CEDEST Nord-Pas-de-Calais
- AHI Bordeaux

Pour les signatures à venir, nous continuons la sollicitation des coordinations en région de Présanse, à l'instar de celle de Bretagne, afin d'intensifier et optimiser le maillage et la représentativité de Thalie Santé, déjà effective par les nombreux partenariats en région que nous animons.

2 - CHIFFRES CLÉS

Partenariats et actions en région



En 2025, les partenariats non événementiels conclus par Thalie Santé l'ont été en soutien sectoriel (Reditec et La Scène indépendante), en appui de projets de recherche (Agence Nationale de Recherche et Syndicat des Musiques Actuelles) ou de prévention (Agi-Son), ou encore sous forme de mécénat en faveur du spectacle vivant (Nuits de Fourvière).

Signe du dynamisme de Thalie Santé, 38 nouveaux partenariats événementiels ont été conclus en 2025.



Quelques chiffres clés liés à la présence de Thalie Santé en région en 2025 :

38

conventions
de partenariats
événementiels

32

événements
auxquels Thalie
Santé a participé

497

visites d'information et de
prévention réalisées en
dehors des murs de Thalie
Santé

432

jours de travail pour les
équipes de Thalie Santé

3- GOUVERNANCE ET PARITARISME

Le conseil d'administration
La commission de contrôle
CGI, CGM, CGP

3 - GOUVERNANCE & PARITARISME

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration (CA) de Thalie Santé est composé de 22 administrateurs. Il s'est réuni 4 fois en 2025. Le CA est paritaire et réparti comme suit :

La moitié de membres représentants des employeurs, désignés pour 4 ans :

- Pour 6 d'entre eux par les organisations professionnelles représentatives au niveau national et interprofessionnel parmi les entreprises adhérentes selon les secteurs définis (3 issus du secteur culture-média, 2 issus du secteur publicité et 1 issu des partenaires ICC).
- Pour 5 d'entre eux par les organisations professionnelles représentatives au niveau multi-professionnel parmi les entreprises adhérentes pour ce qui concerne le secteur du spectacle.

La moitié de membres représentants des salariés des entreprises adhérentes, désignés pour 4 ans par les organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel.

Pour chaque siège, les organisations ont désigné un titulaire et un suppléant.

COMPOSITION

- > Président : Monsieur Stéphane MARTIN (ARPP)
- > Vice-Président : Monsieur Ghislain GAUTHIER (CGT)
- > Présidente déléguée : Madame Nadia MATHERN (FESAC)
- > Secrétaire : Madame Carité MASSOT (CFDT)
- > Trésorière : Madame Isabelle MENIL (FO)



En qualité d'administratrice de Thalie Santé, j'ai eu à cœur de veiller à ce que l'équilibre financier permette de mettre en œuvre les projets de transformation des services, dans un objectif d'amélioration continue du service rendu.

Concrètement, cela vise le renforcement des équipes médicales dédiées au suivi des enfants du spectacle, mais aussi le déploiement d'e-Thalie. En effet, ce dispositif facilite la gestion des rendez-vous et améliore le suivi médical des intermittents du spectacle via « mon parcours prévention santé ».

Il est primordial pour le service de prévention et de santé au travail des intermittents du spectacle de conjuguer mutation technologique, qualité de service et identité forte connue de tous ses bénéficiaires.



NADIA MATHERN
Présidente déléguée

3 - GOUVERNANCE & PARITARISME

Le conseil d'administration

COLLÈGE EMPLOYEURS

5 administrateurs issus d'une entreprise du secteur du spectacle représentant la FESAC :

Mme Aurélie FOUCHER, titulaire, et Mme Pauline AUBERGER, suppléante

M. Denis DECLERCK, titulaire, et M. Fabrice Roux, suppléant

M. Stanislas SURUN, titulaire, et M. Jean-François BESSE

suppléant

M. Xavier FROISSART, titulaire, et M. Nicolas CALMELS,

suppléant

Mme Nadia MATHERN, titulaire Présidente déléguée, et Mme Audrey ELLOUK, suppléante

3 administrateurs issus d'une entreprise du secteur de la Culture-Média, dont 1 administrateur issu d'une entreprise du secteur de la Presse et 1 administrateur issu d'une entreprise du secteur de l'édition :

Pour la presse : Mme Elise VIRONNEAU, titulaire

Pour la presse : siège vacant de titulaire et Mme Julie LORIMY, suppléante

Pour l'édition : Mme Axelle CHAMBOST, titulaire et Mme

Albane HOCQUET-GALLET, suppléante

2 administrateurs issus d'une entreprise du secteur de la Publicité :

M. Stéphane MARTIN, Président titulaire, et siège vacant de suppléant

Mme Marie-Charlotte VIARD, titulaire, et Mme Isabelle

JACQUOT, suppléante

1 administrateur issu d'une entreprise des partenaires ICC :

Mme Sophie DEROBERT, titulaire, M. Joachim GARCIA suppléant

COLLÈGE SALARIÉS

3 administrateurs désignés par la CGT :

Mme Sonia REYNE, titulaire, et M. Pablo AIQUEL, suppléant

M. Joachim SALINGER, titulaire, et M. Nicolas YASSINSKI, suppléant

M. Ghislain GAUTHIER titulaire Vice-Président, et

Mme Claire SERRE COMBE, suppléante

3 administrateurs désignés par la CFDT :

Mme Hélène DIOT, titulaire, et, Mme Elise DESCAMPS, suppléante

Mme Carité MASSOT, titulaire, et Mme Marie-Madeleine SEVE, suppléante

M. Jean GARCIA, titulaire et M. Rémi LOUDELLE,

suppléant

2 administrateurs désignés par FO :

Mme Isabelle MENIL, titulaire trésorière, et

M. Abdelmajid LLAREJ, suppléant

M. Hervé MORIN, titulaire, et M. Xavier GAMBY,

suppléant

2 administrateurs désignés par la CFTC :

M. Elie MAALOUF, siège vacant de suppléant

M. Fabien CALCAVECHIA, titulaire, et Mme Marie-

Catherine SPINASSOU, suppléante

1 administrateur désigné par la CFE-CGC :

Mme Claire GENTIL, titulaire, siège vacant de suppléant



L'amélioration constante de la prévention des risques professionnels pour l'ensemble des publics spécifiques - intermittents, pigistes, mannequins - et autres salariés est notre priorité chez Thalie Santé. Notre ambition est que chacun.e bénéficie d'actions de prévention sur les sites de travail ou au cours d'événements professionnels, via la plateforme e-Thalie ou encore avec les professionnels de santé au travail.



GHISLAIN GAUTHIER
Vice-Président du CA

3 - GOUVERNANCE & PARITARISME

La commission de contrôle

La commission de contrôle est consultée sur l'organisation, le fonctionnement et la gestion du service de prévention et de santé au travail. La Commission de contrôle est composée de 9 membres. Elle s'est réunie trois fois en 2024.



COLLÈGE SALARIÉS 6 membres

- > M. René FONTANARAVA (CFDT),
Président de la Commission de contrôle
- > Mme Marie-Madeleine SEVE (CFDT)
- > M. Nicolas YASSINSKI (CGT)
- > Mme Claire SERRE COMBE (CGT)
- > M. Abdelmajid LAAREJ (FO)
- > M. Fabien CALCAVECHIA (CFTC)



COLLÈGE EMPLOYEURS 3 membres

- > M. Jean-François BESSE (FESAC)
- > Mme Laetitia HARDY (AACC) Secrétaire de la
Commission de contrôle
- > Mme Pauline AUBERGER (FESAC)



Notre commission de contrôle instance indépendante est instituée comme son nom l'indique pour contrôler l'activité au sens large de notre service de Prévention et de Santé au travail. Elle doit également statuer sur les différents axes proposés par le CA et sa direction.

Elle est également garante du bon fonctionnement du service santé vis-à-vis du nombre de médecins. La commission peut saisir à tout moment sa tutelle qui agréé notre organisme. Notre service a une volonté d'être un interlocuteur au niveau national pour les industries culturelles et créatives.

La commission devra donc s'assurer que ces missions de prévention, de suivi médical, mais également du suivi particulier des populations spécifiques qui composent majoritairement notre SPSTI, soient bien menées. De grands défis s'ouvrent à nous, la commission agira comme elle l'a toujours fait au profit de ses adhérents et de ses bénéficiaires en respectant les prérogatives de chacun.

La commission tient à remercier la direction et ses équipes pour la qualité de nos échanges nous permettant un travail sérieux.



RENÉ FONTANARAVA
Président de la commission
de contrôle

3 - GOUVERNANCE & PARITARISME

Le conseil de gestion des intermittents (CGI)



COLLÈGE EMPLOYEURS 10 membres

- > Mme Nadia MATHERN (FESAC – UPC), Présidente du CGI
- > M. Stéphan KUTNIAK (FESAC – SYNDEAC)
- > Mme Pauline AUBERGER (FESAC – EKHOSCENES)
- > Mme Isabelle GENTILHOMME (FESAC – SNDTP)
- > M. Denis DECLERCK (FESAC – SNES)
- > M. Sébastien JUSTINE (FESAC – LES FORCES MUSICALES)
- > M. François CAILLE (FESAC – USPA)
- > Mme Murielle DIVI (FESAC – RADIO FRANCE)
- > M. Vincent COURSON (FESAC – FRANCE TÉLÉVISIONS)
- > M. Jean-François BESSE (FESAC – AFFF)



COLLÈGE SALARIÉS 10 membres

- > Mme Karine HUET (CGT)
- > Mme Marion GOMARD (CGT)
- > M. Joachim SALINGER (CGT), Vice-Président du CGI
- > M. Ghislain GAUTHIER (CGT)
- > M. Nicolas-Guy FLORENNE (CFDT)
- > M. Jean GARCIA (CFDT)
- > M. Marc LIMBALLE (CFDT)
- > M. Hervé MORIN (FO – FRANCE TÉLÉVISIONS)
- > Mme Lucero Carolina PEREA BARON (CFTC)
- > M. Serge VINCENT (UNSA)



Au cours des quatre dernières années, entre 2022 et 2026, en tant que membre du conseil d'administration de Thalie Santé, représentant, au nom de la fédération CGT Spectacle, les intérêts des professionnels intermittents du spectacle des secteurs du spectacle vivant et enregistré, j'ai, à ma modeste place, tenté d'accompagner au mieux les nombreuses évolutions. Si la fusion entre le CMB et le CMPC a permis la création d'un service de référence dans le domaine de la culture, des médias et de la communication, ces dernières années ont été consacrées à rapprocher les équipes et les cultures des deux structures et de donner un nouvel essor à Thalie Santé.

Alors que mon mandat s'achève dans un contexte contrasté pour notre secteur professionnel, fragilisé par les coupes budgétaires, les phénomènes de concentration en cours dans les secteurs de la presse et des médias, et la menace que fait planer l'intelligence artificielle sur toute la chaîne de construction de la valeur, les défis sont nombreux pour les quatre prochaines années. Thalie Santé devra s'atteler non seulement à mettre en œuvre le nouvel accord interbranches et sa transcription opérationnelle – le projet e-Thalie préparé par les équipes – mais également à continuer à accompagner au mieux les salarié·es d'un secteur en pleine mutation. L'accent devra être mis notamment sur la prévention sur site auprès des salarié·es intermittent·es du spectacle ainsi que sur le suivi des enfants du spectacle. Si les défis sont nombreux, je suis parfaitement confiant : les équipes de Thalie Santé, fortes de leur expérience unique et de leur expertise reconnue unanimement, seront à même de se montrer à la hauteur !



JOACHIM SALINGER
Vice-Président du CGI

3 - GOUVERNANCE & PARITARISME

Le conseil de gestion des mannequins (CGM)



COLLÈGE EMPLOYEURS

5 membres

- > M. Brice JALABERT (SYNAM), Président
- > M. Cyril BRULE (SYNAM)
- > M. Théo RUIZ (SYNPASE)
- > Mme Yasmine JELLAOUI (FFAM/SYNPASE – Elite Model Management)
- > Mme Flavia PISTILLI (FFAM/SYNPASE – Women Management)



COLLÈGE SALARIÉS

5 membres

- > M. René FONTANARAVA (CFDT F3C SNAPAC)
- > M. Laurent VAN KOTE (CFDT F3C SNAPAC)
- > M. Jean-Christophe PARQUIER (CGT – SFA)
- > M. Sélim FARES (FÉDÉRATION CFTC MÉDIA +)
- > Mme Marie-France VERNABEL (FO Mannequins et Métiers de la Mode)



Le CGM a permis de relancer un dialogue plus régulier entre partenaires sociaux et Thalie Santé en vue d'améliorer progressivement l'organisation du suivi médical et prévention des mannequins. Néanmoins, le service rendu ne répond pas encore pleinement aux besoins de l'ensemble des agences. Des attentes subsistent, notamment sur le développement des « partenariats » des SPSTI régionaux, l'établissement d'une liste de ces partenariats, le déploiement effectif des outils informatiques, la mise en place des médecins praticiens correspondants (MPC), la possibilité d'avoir un siège employeur au conseil d'administration de Thalie Santé.

BRICE JALABERT
Président du CGM

3 - GOUVERNANCE & PARITARISME

Le conseil de gestion des pigistes (CGP)



COLLÈGE EMPLOYEURS 8 membres

- > M. Boris BIZIC (FNPS)
- > Mme Camille LUCET (FFAP)
- > Mme Alexandra GEORGES (SPQN/SPGR/SPHR/SPOD – APIG)
- > M. Pierre PETILLAULT (SPQN/SPGR/SPHR/SPOD – APIG)
- > Mme Sandra FILOPON (SPQN/SPGR/SPHR/SPOD)
- > Mme Julie LORIMY (SEPM)
- > Mme Maïlis BONNEAU (SEPM)
- > M. Alexis NEKRASSOV (SPIIL)



COLLÈGE SALARIÉS 4 membres

- > Mme Elise DESCAMPS (CFDT)
- > Mme Sonia REYNE (SNJ-CGT)
- > Mme Marie-Madeleine SEVE (CFDT)
- > Mme Aziliz LEBERRE (SNJ-Solidaires)



Participer au conseil de gestion des pigistes de Thalie Santé est une expérience engagée et particulièrement enrichissante. Cette instance paritaire, qui connaît aujourd'hui un nouvel élan, est essentielle pour mieux prendre en compte les réalités spécifiques des journalistes pigistes, exposés à des risques à la fois physiques et psychosociaux, en raison de la précarité, de l'isolement, du travail à distance ou encore de l'impact des sujets traités.

Le conseil de gestion des pigistes permet de déployer des actions de prévention, d'information et d'accompagnement adaptées à ces parcours professionnels souvent discontinus, tout en soutenant les entreprises de presse écrite dans la mise en œuvre de politiques de prévention plus inclusives. Ce nouvel élan constitue une avancée importante pour mieux protéger et accompagner cette population essentielle au secteur.

MAÏLIS BONNEAU
Administratrice du CGP

4 - PLURIDISCIPLINARITÉ

Le pôle médical
Le département prévention
Bilan chiffré
Bilan des pôles
Bilan des groupes de travail



4 - PLURIDISCIPLINARITÉ

Le pôle médical

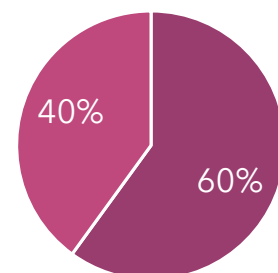
La direction pluridisciplinaire de Thalie Santé comprend l'ensemble des fonctions cœur de métier de Thalie Santé : les équipes du pôle médical (médecins du travail, infirmiers en santé au travail et assistants médicaux) et le département prévention.

Les équipes médicales sont organisées ainsi :

- Un médecin du travail qui anime et coordonne l'action de l'équipe.
- Un ou deux infirmiers en santé au travail (dans quasiment toutes les équipes).
- Un assistant médical.

Cette équipe, qui est l'unité fonctionnelle chez Thalie Santé, a en charge une collectivité de salariés dits « mono-employeurs » (salariés de nos entreprises adhérentes) ainsi que le suivi des populations dites « poly-employeurs » qui varie selon les équipes : intermittents et enfants du spectacle, mannequins et pigistes.

Proportion d'activité des équipes



■ Mono employeurs ■ Poly employeurs

L'activité est conforme aux décisions du conseil d'administration.

4 - PLURIDISCIPLINARITÉ

Le pôle médical

Le médecin du travail anime et **coordonne les actions au sein de la collectivité dont il a la charge**. Il réalise les visites en santé au travail ainsi que les actions en milieu de travail (AMT) telles que les études de poste, fiches d'entreprise, participations à la CSSCT, sensibilisations, etc.

Il conseille également l'employeur sur des problématiques individuelles ou collectives.

Il délègue une partie du suivi des visites en santé au travail à l'infirmier en santé au travail (visite d'information et de prévention, visite intermédiaire, visite de reprise maternité) ainsi que la réalisation des actions en milieu de travail.

L'assistant médical est quant à lui chargé de la relation avec les adhérents, notamment pour l'organisation des visites en santé au travail.

Le médecin peut solliciter les ressources du département prévention pour l'accompagner dans la réalisation de ses missions (expertise, ressources supplémentaires).

L'activité des médecins et des infirmiers en santé au travail est répartie à environ :

2/3

de l'activité consacrés
aux visites individuelles

1/3

sur une activité dite
d'actions en milieu de travail

Les actions en milieu de travail des poly-employeurs sont plus centrées sur une activité sectorielle de branche, via des projets proposés par le conseil de gestion des intermittents, la direction innovation et développement, les pôles et les groupes de travail métier. Cette activité est souvent pluridisciplinaire et menée en mode projet.



4- PLURIDISCIPLINARITÉ

Prévention des violences et du harcèlement sexistes et sexuels (VHSS)

En 2025, Thalie Santé a souhaité marquer son engagement fort dans la lutte contre les Violences et Harcèlement Sexistes et Sexuels (VHSS) au travail. Pour concrétiser cet engagement, nous avons créé une antenne VHSS : un point d'entrée dédié permettant à tous nos adhérents et salariés de signaler des situations problématiques et d'obtenir un accompagnement.

L'antenne est actuellement pilotée par Alice Bodin, coordinatrice de la prévention des VHSS, également responsable des infirmiers en santé au travail et infirmière en santé au travail de formation.



NOTRE DISPOSITIF ACTUEL

Cette antenne constitue le premier niveau d'écoute et d'orientation pour toutes les alertes VHSS, qu'elles concernent :

- Les salariés permanents (avec relais vers le médecin du travail)
- Les intermittents et pigistes
- Les situations impliquant des tiers ou des partenaires

NOTRE APPROCHE ET NOS PRINCIPES

Confidentialité absolue : tous les signalements sont traités de manière strictement confidentielle.

Écoute professionnelle : prise en charge par une professionnelle de santé formée.

Orientation adaptée : selon la situation, orientation vers les bonnes ressources (médecin du travail, direction, partenaires spécialisés).

Pas de jugement : un espace sûr pour libérer la parole.

NOS ACTIONS

En 2025, Thalie Santé s'est rendu à Cannes, à l'invitation d'Audiens, pour rencontrer différents acteurs mobilisés sur le sujet lors de la table ronde organisée par le CNC, et a organisé une table ronde lors du Festival d'Avignon.

La création d'une plaquette avec les coordonnées de l'antenne a également été mise à disposition.

NOS PARTENARIATS EN CONSTRUCTION

Nous travaillons actuellement au renforcement de notre dispositif en collaboration avec des partenaires spécialisés, experts sur les questions VHSS comme les CCHSCT de l'audiovisuel et du cinéma et la cellule d'écoute VHSS pilotée par Audiens. Ces partenariats nous permettront d'offrir un accompagnement encore plus complet, de bénéficier d'expertises juridiques et psychologiques, de former nos équipes aux meilleures pratiques, de communiquer efficacement sur le dispositif.

4 - PLURIDISCIPLINARITÉ

Prévention des violences et du harcèlement sexistes et sexuels (VHSS)

Comment nous contacter ?

Un point d'entrée simple, une adresse électronique dédiée pour contacter l'antenne VHSS en toute confidentialité : preventionVHSS@thalie-sante.org



L'année 2025 marque l'engagement du service et des équipes de Thalie Santé concernant le sujet des VHSS. Afin de le rendre plus visible auprès de nos publics, plusieurs actions ont été mises en place comme ma désignation en tant que coordinatrice de la prévention des VHSS et la création de l'antenne VHSS à destination des employeurs et salariés potentiellement victimes ou témoins ; le développement des partenariats avec des acteurs experts sur le sujet, en lien avec des dispositifs existants, des instances ou associations ; et le renforcement des actions de terrain avec des rencontres et l'organisation d'une table ronde dédiée au Festival d'Avignon par exemple.

En parallèle, les consultations en santé au travail réalisées par les équipes du pôle médical restent un espace sûr et de confidentialité absolue pour libérer la parole.



ALICE BODIN
Coordinatrice de la prévention des VHSS



4 - PLURIDISCIPLINARITÉ

Le département prévention

Le département regroupe des experts pluridisciplinaires unis par un objectif commun : améliorer les conditions de travail et prévenir les risques professionnels.

En étroite collaboration avec l'équipe médicale, il réalise des actions ciblées pour accompagner efficacement les entreprises et les salariés.

En 2025, le département a poursuivi ses missions de prévention des risques professionnels et de maintien dans l'emploi, avec un renforcement des équipes et une offre de service plus claire.

Renforcement des équipes et organisation :

- Structuration du département : montée en compétence de la coordinatrice de département et d'une référente des conseillers en prévention.
- Renfort du pôle maintien dans l'emploi : nouvelle chargée de maintien en emploi à 100 % et assistante à 10 % pour mieux gérer l'administratif et l'accompagnement des salariés.
- Expansion de l'équipe des conseillers en prévention : passage de 3 à 7 conseillers entre fin 2024 et fin 2025.
- Consolidation de l'équipe des psychologues du travail, avec l'embauche d'une psychologue supplémentaire et le recours à PROCONSULTE pour des débriefings urgents 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- Recrutement de nouveaux ergonomes pour répondre aux besoins des mono-employeurs et des poly-employeurs, et étoffer notre présence régionale.

4 - PLURIDISCIPLINARITÉ

Le département prévention

Actions et projets réalisés

- Analyses et accompagnements sur divers risques : chimiques, thermiques, sonores, visuels, électriques, psychosociaux, VHSST, addictifs, organisationnels, etc.
- Une soixantaine d'accompagnements individuels à la réalisation du DUERP (mise à jour, rédaction, intégration des RPS...).
- Plus de 200 analyses ergonomiques de postes et systèmes de travail.
- Réalisation et mise à jour de 353 fiches d'entreprise par le département sur les 519 réalisées par Thalie Santé.
- Organisation de 24 webinaires de prévention (Thalie Santé) : 13 pour les intermittents du spectacle et 2 pour les pigistes, et 9 ouverts à l'ensemble de nos adhérents.
- Campagnes d'audiométries destinées à nos publics de poly-employeurs, de mono-employeur et des enfants du spectacle.
- Sensibilisations, ateliers et aide au DUERP, RPS, stress, santé mentale, violences et harcèlement, travail sur écran, port de charges, risques routiers, addictions.
- Participation à de nombreux événements et congrès afin de promouvoir la prévention des risques professionnels et partager notre expertise et retours d'expérience.

+4

conseillers en prévention dans l'équipe

353

fiches d'entreprises réalisées et mises à jour par le département

+200

analyses ergonomiques de postes et systèmes de travail

24

webinaires de prévention organisés

4 - PLURIDISCIPLINARITÉ

Bilan chiffré

33 636

visites réalisées par les
médecins du travail

18 377

visites réalisées par les
infirmiers en santé au travail

52 013

visites réalisées dont
11 885 visites faites en
téléconsultations



20 283

examens réalisés en
interne

2 699

actions en milieu de
travail réalisées

près de **700**

entretiens avec
les psychologues

400

entretiens avec les
assistantes sociales





4- PLURIDISCIPLINARITÉ

Bilan des pôles - pôle enfants

Le suivi des enfants du spectacle correspond au suivi des enfants de moins de 16 ans travaillant dans le monde du spectacle (cinéma, télévision, théâtre, musique, danse, doublage, cirque...).

La réglementation est différente du suivi des adultes car l'avis du médecin du travail est un des éléments du dossier de la commission des enfants du spectacle de la DRIEETS donnant une autorisation spéciale de travail pour les moins de 16 ans.



2203

visites



510

téléconsultations



25%

d'augmentation de l'activité

4

Médecins du travail

2

Assistantes médicales

1

Préventeur

4 - PLURIDISCIPLINARITÉ

Bilan des pôles - pôle enfants

**FAIT
MARQUANT**

L'année 2025 s'inscrit dans un contexte particulier, marqué par les travaux de la commission parlementaire relative aux violences commises dans les secteurs artistiques et médiatiques. Ces travaux ont contribué à une mise en lumière accrue des enjeux spécifiques liés à la protection des enfants du spectacle, tant en matière de prévention que d'accompagnement des pratiques professionnelles.

NOMBRE DE VISITES MÉDICALES

En 2025, le nombre total de consultations s'élève à 2 203 visites, dont 510 téléconsultations, incluses dans ce total.

Sur la période 2021-2025, l'activité connaît une augmentation globale de 25 %.

PROJETS RÉALISÉS

Plusieurs projets ont été menés à bien en 2025, contribuant à la visibilité et à l'efficacité du pôle : création de fiches risques professionnels adaptées à la population des enfants du spectacle (ambiance climatique, déplacement à l'étranger et risque sonore), avec les plans de préventions correspondants. Le pôle a également mis en place le déploiement de nouveaux "bons de prise en charge".

ACTIVITÉS EXTÉRIEURES

Le pôle a participé à plusieurs événements externes (webinaires, table ronde lors du Festival d'Avignon, atelier sur le risque auditif pour la maîtrise de Radio France) et s'est rendu sur 2 tournages de cinéma, 2 spectacles de théâtre, et auprès de 2 maîtrises dans le cadre de ses actions en milieu de travail.



L'année 2025 confirme l'ancrage du pôle enfants du spectacle comme interlocuteur de référence sur les enjeux de santé et de protection des mineurs dans les secteurs artistiques et culturels. Dans un contexte de mobilisation nationale, notre expertise a été sollicitée pour contribuer aux réflexions du secteur, notamment dans le cadre des travaux parlementaires.

Parallèlement, l'activité poursuit sa croissance avec plus de 2 200 consultations et le développement des téléconsultations renforçant l'accessibilité du suivi pour les productions sur l'ensemble du territoire.

Cette année s'accompagne également d'un retour des actions sur le terrain pour être au plus près des productions et des partenaires, afin d'adapter la prévention aux réalités concrètes du secteur.



CATHERINE AGBOKOU
Médecin du travail du pôle enfants

4 - PLURIDISCIPLINARITÉ

Bilan des pôles - pôle mannequins

Créé en 2024 pour assurer un suivi en santé au travail spécifique à cette population, le pôle mannequins réunit des compétences pluridisciplinaires et s'appuie sur la dynamique du collectif de travail. Il est composé de deux assistantes médicales, trois médecins du travail et une infirmière en santé au travail également coordinatrice du pôle. Une seconde équipe de quatre médecins est mobilisée en renfort lors des quatre Paris Fashion Week® et des deux défilés Haute Couture de l'année.

En 2025, le pôle a suivi plus de 1 150 mannequins.

Dans le cadre de leurs actions en milieu de travail, les membres du pôle ont pu assister à un *fitting* et un *showroom* d'Isabel Marant en juin et septembre 2025.

Les principales actions menées : webinaire, vidéo de présentation du pôle (+ de 8000 vues), mise à jour de la brochure de recommandations et du guide de suivi, participation à une étude scientifique sur l'état de santé des mannequins, et un projet de communication sur la prévention en santé des mannequins.

Suivi du pôle

3 réunions en 2025, présidées par Mme Isabelle SAINT-FELIX (SYNAM)



Animation de webinaire

1 webinaire organisé pour informer les SPSTI en région.



Principales actions menées en 2025

Réalisation d'une vidéo de présentation du pôle.
Mise à jour des brochures et des supports de communication.



Étude scientifique sur l'état de santé des mannequins (2022-2026)

Menée par le Professeur GODART avec la FSEF et Thalie Santé.
Impact de l'état nutritionnel et des TCA* sur 435 mannequins suivis (2018-2020)



* Troubles des conduites alimentaires.



4 - PLURIDISCIPLINARITÉ

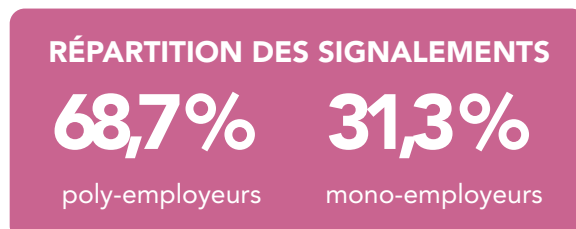
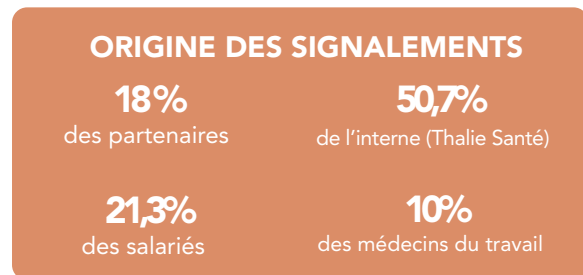
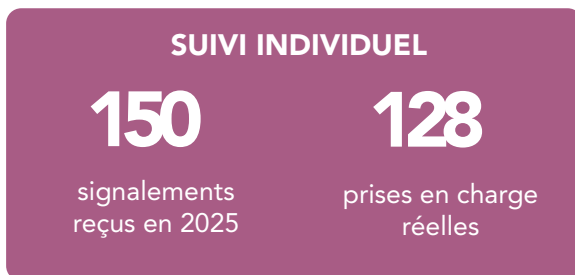
Bilan des pôles - pôle maintien en emploi

Constitué d'un médecin du travail, d'une infirmière en santé au travail, d'une chargée de maintien en emploi et piloté par une ergonome-psychologue.

Les missions de ce pôle sont multiples :

- > Assurer le suivi des dossiers de maintien en emploi
- > Développer et finaliser des outils de communication internes et externes,
- > Gérer les interventions et sollicitations extérieures pour promouvoir le pôle,
- > Partager les informations réglementaires sur le maintien en emploi et le handicap.
- > Plusieurs interventions extérieures réalisées lors d'événements France entière (tables rondes, présentations du pôle auprès des SPSTI en région, rencontres avec des partenaires, actions de communication et prises de paroles, animation de webinaires, formation auprès du SFA sur la prévention de la désinsertion professionnelle).

Les principaux résultats du pôle :





4 - PLURIDISCIPLINARITÉ

Bilan des pôles - pôle pigistes

Le pôle est composé d'une ergonome-psychologue du travail, animatrice du pôle, d'une infirmière en santé au travail, de deux assistantes médicales et d'un médecin du travail. Il aborde des thématiques de santé au travail spécifiques aux pigistes à travers la mise en œuvre d'actions de prévention et de sensibilisation, en interne et à destination des publics suivis par le service.

En 2025, le pôle pigistes s'est structuré et a renforcé son engagement en matière de prévention, d'information et d'accompagnement.

ACTIONS MENÉES :

- Programme de webinaires co-construits avec Audiens à destination des journalistes pigistes.
7 webinaires organisés autour de thématiques variées, dont :
 - Ergonomie du poste de travail ;
 - Arrêt de travail temporaire ;
 - Apports de la médecine du travail ;
 - Droits à la retraite.
- Intervention Thalie Santé – SPIIL : représentation de Thalie Santé lors de la 15^{ème} Journée de la Presse Indépendante, organisée par le SPIIL (Syndicat de la presse indépendante d'information en ligne), au Conservatoire National des Arts et Métiers.
- Élaboration de fiches pratiques à destination des pigistes :
 - Fiche « prise de rendez-vous » ;
 - Fiche « droits des pigistes ».
- Consultations réalisées : **253 consultations** sur l'année.





4- PLURIDISCIPLINARITÉ

Bilan des groupes de travail

Ces groupes travaillent sur des sujets de santé au travail ou des sujets spécifiques de nos populations poly-employeurs. Ils sont constitués de membres issus des différents métiers exercés chez Thalie Santé (médecin du travail, infirmiers, préventeurs, assistants médicaux,).



Groupe de travail danse



Groupe de travail troubles musculosquelettiques



Groupe déplacements et travail à l'étranger



Groupe de travail prévention du risque auditif



Groupe de travail santé publique



Groupe de travail musiciens

4 - PLURIDISCIPLINARITÉ

Bilan du groupe de travail danse



En 2025, le groupe métier danse - composé d'une ergonome, d'une infirmière en santé au travail, d'une cheffe de projet contenus digitaux, et d'une assistante médicale - a mené un travail approfondi autour de la prévention et de la santé des danseurs, en articulant production de contenus, observation du terrain et développement de relations avec les acteurs du secteur.

Le projet principal a porté sur la conception du livret « Partenaires de la prévention et de la santé des danseurs », structuré en plusieurs fiches pouvant être utilisées indépendamment les unes des autres, et faisant appel à de la bande dessinée.

Le groupe a développé une connaissance fine des réalités professionnelles des danseurs grâce à plusieurs actions :

- Participation à des événements professionnels (Avignon, Biarritz)
- Observation de l'activité à la Cité musicale de Metz (compagnie de Dimitri Chamblas)
- Rencontre avec la structure « Vaguement compétitif »
- Échanges avec l'organisme SOMAPHILE
- Prise de contact avec Yuval Pick (compagnie Les Lignes Sauvages)
- Renouvellement de la convention avec l'Institut Danse Santé (IDS)
- Implication dans un projet de recherche sur l'instabilité chronique de la cheville
- Implication dans le suivi de la recherche action sur les conditions de travail dans la danse

Le groupe a également initié un travail sur la visite médicale spécifique du danseur, avec l'analyse de la pratique actuelle et la formalisation d'un déroulé d'entretien structuré. Une réflexion a par ailleurs été engagée sur l'utilisation de questionnaires en consultation et sur la mise en place d'un auto-questionnaire afin d'optimiser le temps médical.

4- PLURIDISCIPLINARITÉ

Bilan du groupe déplacements et travail à l'étranger



Ce groupe a pour but de proposer aux secteurs d'activité suivis par Thalie Santé des outils et des sensibilisations afin de prévenir les risques professionnels liés aux missions en Outre-Mer et à l'étranger et de faire de Thalie Santé une référence pour le milieu culturel en matière d'accompagnement des activités à l'étranger.

Il est composé de 2 médecins du travail, d'une assistante médicale, d'une ingénieure HSE, d'une infirmière en santé au travail et d'un psychologue.

Ses actions en 2025 :

- **Outils de prévention**
 - Élaboration d'un livret de préparation aux missions à l'étranger, destiné aux employeurs des salariés suivis par Thalie Santé (mise en page en cours de finalisation).
 - Conception d'un flyer récapitulatif des ressources et liens utiles pour la préparation des départs à l'étranger.
 - Création en cours du contenu d'un webinaire dédié à la prévention des risques liés aux déplacements professionnels à l'étranger, incluant des conseils pratiques en matière de préparation sanitaire, sécuritaire et organisationnelle des missions.
- **Appui et expertise**
 - Contribution à la demande du pôle Enfants : relecture et apport de compléments d'information relatifs à la prévention des risques liés aux déplacements à l'étranger.
 - Réponses à plusieurs sollicitations individuelles pour des conseils de prévention en amont de départs professionnels à l'international.

4 - PLURIDISCIPLINARITÉ

Bilan du groupe de travail santé publique



Le groupe santé publique, composé de cinq membres (un médecin du travail, trois infirmiers et la responsable de l'appui pluridisciplinaire), s'inscrit dans une dynamique de prévention et de promotion de la santé. Son action repose sur le suivi de l'agenda annuel des événements de santé publique, avec la mise en place d'actions internes et à destination des populations suivies par Thalie Santé.

L'année 2025 a été marquée par un renforcement du groupe, permettant d'intensifier les actions de sensibilisation :

Janvier : organisation d'un challenge interne Dry January, diffusion de contenus (article sur le site internet de Thalie Santé, newsletter, réseaux sociaux).

Mars Bleu : distribution de 250 kits sur l'année et mise en place du défi Connecté Kipling, en interne et en externe, très bien accueilli.

Juin : webinaire sur l'hygiène de vie pour un adhérent, avec 35 participants.

Septembre : webinaire en ophtalmologie.

Octobre Rose :

- Webinaire « cancer et travail ».
- Webinaire « cancer et alimentation ».

Novembre (Mois sans tabac) : kits distribués.

Fin d'année : atelier sur les risques auditifs en partenariat avec Agi-Son, en collaboration avec le pôle enfants avec 61 participants dont 23 élèves de la maîtrise de Bondy.

Principaux résultats et points marquants :

- Diversité et caractère innovant des actions proposées.
- Renforcement de la dynamique du groupe grâce à son élargissement.
- Collaboration réussie avec le pôle enfants, illustrant le travail en équipe.
- Bon engagement sur certaines actions terrain (Mars Bleu, atelier auditif).

4 - PLURIDISCIPLINARITÉ

Bilan du groupe de travail prévention du risque auditif



Ce groupe, composé d'un médecin et d'une infirmière, s'est concentré en 2025 sur :

- Publication de l'étude INRS / Thalie Santé sur les déficits auditifs dans le secteur des ICC. L'INRS, en collaboration avec Thalie Santé, a conduit une vaste étude portant sur les déficits auditifs dans les industries culturelles et créatives, secteur très exposé au bruit, notamment les métiers de la musique, de la régie et de la technique. Plus de 110 000 audiométries ont été réalisées entre 2000 et 2023 auprès de 63 000 travailleurs et analysées dans le cadre des visites de suivi de santé menées par Thalie Santé. Les résultats ont été comparés à plusieurs cohortes épidémiologiques de référence pour évaluer la prévalence réelle des déficits auditifs dans ce secteur. L'étude a été publiée en 2025 dans la revue RST, rubrique « Vue du terrain » et a été relayée par l'ISTNF dans L'ouïe Magazine et dans Panorama Quotidien.
- Co-construction avec l'INRS d'un questionnaire concernant les expositions sonores professionnelles après un traitement ototoxique médicamenteux persistant.
- Participation à la journée scientifique de la Société Française de Santé au Travail intitulée « Lésionnel ou inconfortable, le bruit : une nuisance d'actualité », au cours de laquelle le groupe a présenté ses travaux.
- Poursuite de l'étude cinétique de récupération de la fatigue auditive, toujours en cours.
- Élaboration d'un questionnaire sur le suivi audiométrique.

4 - PLURIDISCIPLINARITÉ

Bilan du groupe de travail troubles musculosquelettiques (TMS)



Ce groupe est composé d'un ergonome également animateur du groupe, d'un infirmier et d'une assistante médicale.

En 2025, voici les principales actions et productions qu'il a effectuées :

- Lancement d'une enquête « Prévention des TMS chez les caméramans, perchmans et opérateurs de prise de vue ». Il a recueilli et synthétisé les résultats du questionnaire en vue d'un travail sur des actions de prévention adaptées.
- Animation d'un webinaire sur la prévention des risques liés à l'utilisation des tablettes graphiques avec ou sans écran, ainsi que la création d'une plaquette sur ce même sujet.

4- PLURIDISCIPLINARITÉ

Bilan du groupe de travail musique



Un groupe de travail dédié aux problématiques spécifiques des musiciens a été constitué. Il réunit un médecin du travail, un ergonome, deux assistantes en santé et sécurité au travail, ainsi qu'une doctorante.

À l'issue d'une phase initiale d'organisation, le groupe a engagé un premier chantier en réponse à une sollicitation des partenaires sociaux portant sur la santé vocale.

Dans ce cadre, plusieurs chanteurs et chanteuses ont été consultés afin d'identifier les principales difficultés rencontrées en matière de santé. Ces échanges ont permis de mettre en évidence diverses problématiques, notamment liées à la connaissance et à la gestion de leur propre santé vocale.

À la suite de ces constats, une question centrale a émergé : quel est le niveau de connaissance des chanteurs concernant leur propre santé ?

Afin d'y répondre, une méthodologie d'étude est actuellement en cours d'élaboration. Les résultats attendus permettront d'orienter les actions futures et de formuler des recommandations visant à améliorer la prévention et la prise en charge de la santé des chanteurs.



5- FONCTIONS SUPPORT

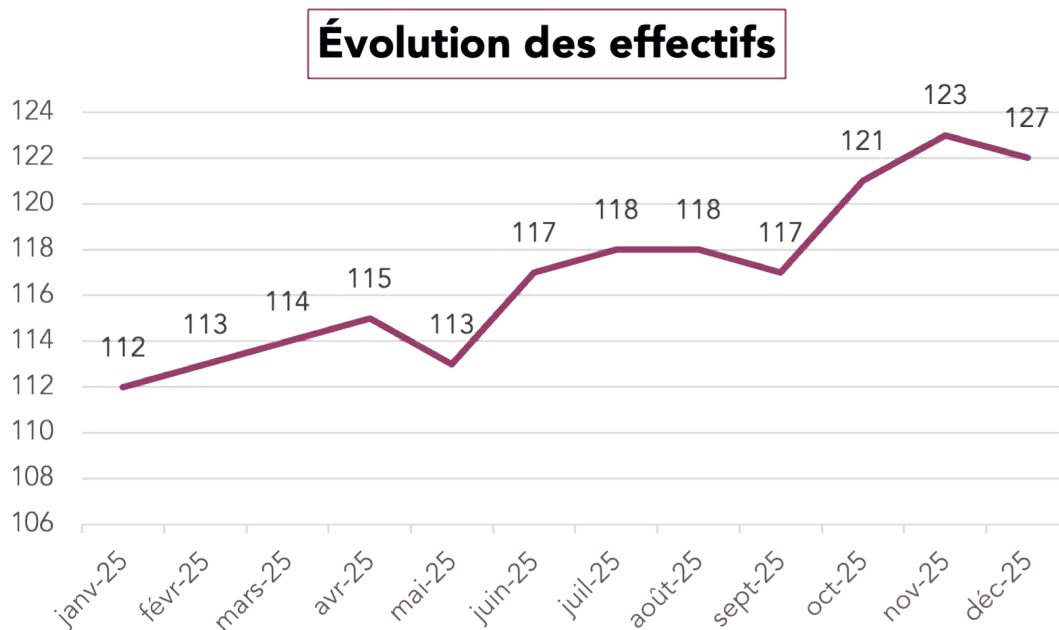
RH, RSE, QVCT
Relation adhérents
Certification

5 - FONCTIONS SUPPORT

Ressources humaines

Un effectif en progression

Après une année 2024 marquée par le déploiement en multi-sites, l'année 2025 a été une année de consolidation consacrée à notre politique RSE via la réalisation de notre premier bilan carbone, la signature d'un accord QVCT structurant et d'un accord seniors à destination de nos salariés les plus expérimentés. Les équipes ont été renforcées en 2025 avec 19 nouvelles personnes au sein du service.



L'effectif est de 127 salariés à fin décembre 2025. L'effectif moyen annuel se situe quant à lui à 115,57.

115,57

est l'effectif moyen
annuel en 2025
(104,7 en 2024)



8,93%

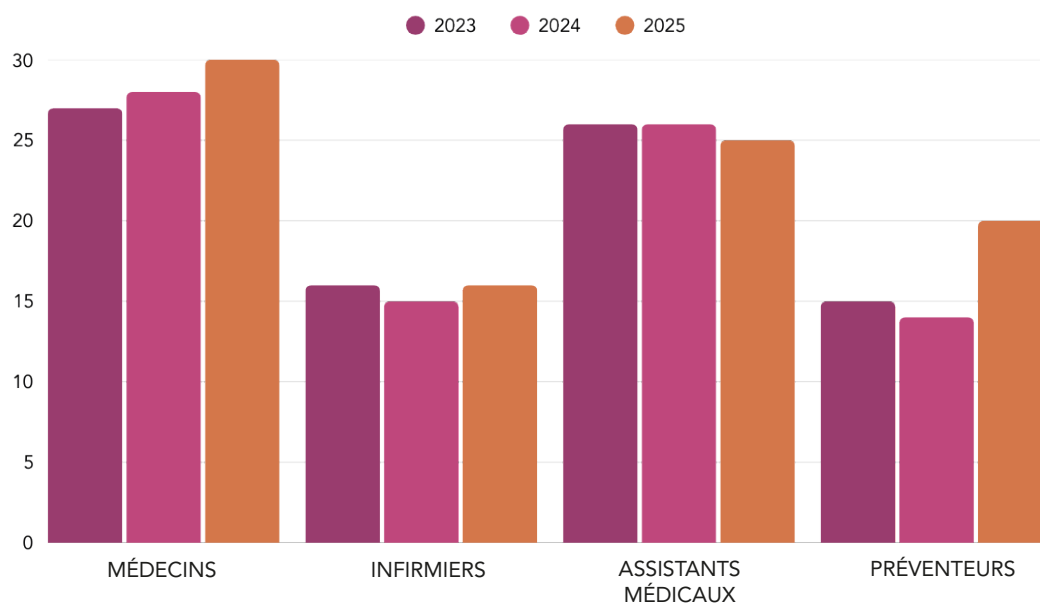
est le taux de turn-over,
soit le nombre de
départs/effectifs
(7,92% en 2024)



5 - FONCTIONS SUPPORT

Ressources humaines

	ENTRÉES	SORTIES
Médecins du travail	8	4
Infirmiers en santé au travail	0	1
Assistants médicaux	3	3
Préventeurs	3	0
Fonctions support	5	2
TOTAL	19	10



Une politique ressources humaines dynamique

**NOMBRE DE SALARIÉS
PROMUS (6,25%)**

100%



2 HOMMES



5 FEMMES

Des entretiens professionnels réalisés.

Des salariés ayant accès au télétravail
(entre 1 et 2 jours par semaine).

Un dialogue social riche



12

réunions du comité
social et
économique (CSE)



5

accords signés (égalité femmes /
hommes, intéressement, avenant
télétravail, prime de partage de
valeurs, accord seniors)



1

accord salarial dans le
cadre des négociations
annuelles obligatoires

Formation



7,5%

des salariés ont bénéficié d'une
formation certifiante

3303



heures de formation

88

collaborateurs formés

200

actions réalisées

	Hommes	Femmes	TOTAL
ATST*	1	2	3
IDEST	1	1	2
Médecins collaborateurs	1	2	3
TOTAL	3	5	8

3,89%

de la masse salariale
consacrés à la
formation

*assistant de service de santé au travail

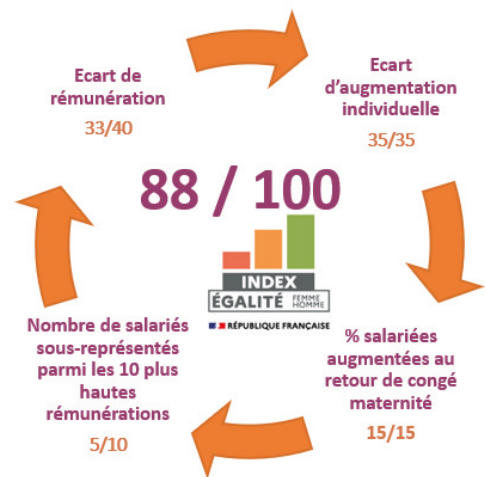
Un engagement en matière de RSE

Notre feuille de route en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE)



6 salariés ayant la reconnaissance de travailleur handicapé

Index égalité femmes/hommes



Qualité de vie et des conditions de travail

Enquête QVCT en juin 2025
Taux de recommandation ou NPS de 21
(contre 12 en 2024)

La politique sociale de Thalie Santé s'appuie sur des dispositifs concrets pour garantir un environnement de travail sain et équitable. Notre démarche **QVCT** se traduit par des actions de prévention et un dialogue constant, favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Cet engagement est renforcé par la signature de la **Charte de la Diversité et l'accord Seniors**, formalisant notre volonté d'inclusion et de lutte contre les discriminations. Pour ancrer ces valeurs, nous sensibilisons nos managers à des pratiques de gestion bienveillantes et responsables. Parallèlement, nos résultats à **l'Index Égalité Femmes-Hommes** témoignent de notre engagement pour une stricte équité. Cette dynamique est confirmée par un **NPS de 21**, un score solide qui atteste de notre marque employeur et de l'adhésion des salariés à notre projet de service. Cette stratégie moderne démontre que le soin apporté aux équipes est un levier de développement durable et d'attractivité.

5 - FONCTIONS SUPPORT

Relation adhérents

Le service adhérents

Le service adhérents de Thalie Santé est composé de deux collaboratrices assurant la gestion et le suivi de nos entreprises adhérentes. Il intervient sur l'ensemble du parcours des adhérents, du début à la fin de l'adhésion, en prenant en charge la facturation ainsi que le suivi du recouvrement.

Le service accompagne également les employeurs dans l'utilisation des espaces connectés et assure un rôle de conseil et de support au quotidien. Il constitue ainsi un point de contact central, garant de la qualité de la relation avec les entreprises.

Le service s'adresse exclusivement aux structures employant des salariés relevant du régime général. Les employeurs d'intermittents du spectacle, mannequins ou pigistes de la presse écrite sont, quant à eux, pris en charge par le service

« comptes de tiers » d'Agepro Services (Groupe Audiens) dans le cadre d'une convention de prestations externalisées.

L'activité du service est soutenue, avec environ 3 500 appels téléphoniques et 4 000 courriels traités chaque année. Il connaît une période de forte intensité en début d'année lors de la campagne d'appel des cotisations.

Par sa polyvalence et sa proximité avec les adhérents, le service joue un rôle clé à la fois dans la fluidité des démarches administratives, la satisfaction des entreprises et la fiabilité du suivi financier.

Il intervient par ailleurs en appui du département développement dans la réponse aux appels d'offres.



L'offre Thalie Santé

En appui au travail des équipes, nous avons clarifié l'offre de service de Thalie Santé, afin de détailler la partie réglementaire - suivi médical et actions de prévention, tant au plan individuel que collectif - et nos spécificités en tant que service référent des industries culturelles et créatives. Nous avons ainsi défini une offre socle « Incontournable » incluse dans la cotisation, et une offre complémentaire « Culture prévention » où sont listées les interventions payantes, sur demande. Cette dernière sera prochainement enrichie au bénéfice de nos entreprises ICC sur des sujets au plus près de leurs préoccupations en matière de prévention.

Le tout a donné lieu à la création d'une nouvelle rubrique dédiée sur notre site internet, ainsi qu'à un livret téléchargeable détaillant le contenu de notre offre de service.

5 - FONCTIONS SUPPORT

Certification

Thalie Santé a obtenu la certification SPEC 2217 niveau 1 : une reconnaissance de son engagement dans la qualité et l'amélioration continue de ses pratiques.

**FAIT
MARQUANT**

La norme **SPEC2217** est le référentiel qui formalise et définit les exigences relatives aux missions et objectifs des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI) en France. Elle a été instaurée par la réforme de la santé au travail avec la loi du 2 août 2021, qui prévoit la mise en place d'une offre socle de services selon trois axes :

- Le renforcement de la prévention au travail au sein des entreprises
- Le maintien en emploi et la prévention de la désinsertion professionnelle
- La surveillance de l'état de santé des salariés en fonction des risques auxquels ils sont exposés.

Cette norme a été introduite pour garantir le respect des critères en matière de qualité de services rendus, de gestion et de conformité aux obligations légales et réglementaires.

En juin 2025, Thalie Santé a franchi une étape importante dans son développement en obtenant la certification de niveau 1 relative à cette nouvelle norme. Cette reconnaissance vient consacrer un travail continu de ses équipes pour veiller à la qualité des services en prévention et santé au travail.

Cette réussite a été le fruit d'une formidable mobilisation des équipes dans un projet d'entreprise qui a emporté l'adhésion de tous les collaborateurs. Une équipe de pilotage a été constituée, représentant tous les métiers de Thalie Santé. Cette transversalité a permis de croiser les expertises, d'identifier les axes d'amélioration, d'adapter et de renforcer nos processus et de répondre ainsi aux exigences de la norme. De nombreuses heures de formation et de sensibilisation aux enjeux de la norme ont été ensuite dispensées aux collaborateurs, auxquels un accès aux outils nécessaires à son application au quotidien a également été donné.

L'obtention de ce premier niveau de la norme a été essentielle pour garantir l'appropriation des nouvelles exigences et inscrire durablement la qualité dans la culture de l'entreprise. Cette étape s'inscrit dans la mise en place d'une véritable démarche d'amélioration continue de la qualité au sein de Thalie Santé pour les années à venir, avec en perspective l'obtention successive des niveaux 2 et 3 de la norme.

6- PERSPECTIVES 2026

E-THALIE

Un technicien de plateau qui tourne pour cinq productions en un an. Une journaliste pigiste qui collabore avec plusieurs rédactions. Jusqu'ici leur parcours de prévention et suivi en santé au travail n'était ni lisible, ni continu. e-Thalie est la réponse structurée de Thalie Santé à cette problématique : des outils et des pratiques conçus pour les poly-employeurs et leurs salariés.

Après les phases de conception et de développement menées en 2024 et 2025, l'année 2026 marque l'entrée dans une phase de déploiement progressif auprès de l'ensemble des publics concernés.

Concrètement, un intermittent déclaré par son employeur accède depuis son espace connecté :

- À Mon Parcours Prévention Santé (MPPS) : un parcours de prévention dédié à ses risques professionnels.
- À la prise de rendez-vous en ligne
- Au téléchargement de ses documents de fin de visite.

Au-delà du suivi individuel, e-Thalie construit une meilleure connaissance collective des réalités de santé au travail dans les industries culturelles et créatives.



LA CLINIQUE CONTRIBUTIVE

Les intermittents du spectacle cumulent des conditions de travail intenses, une exposition aux risques psychosociaux, aux troubles musculosquelettiques et aux pratiques addictives. Thalie Santé est au plus près de ces réalités et en a fait un terrain de recherche-action.

La Clinique contributive du travail culturel, portée par Thalie Santé, en partenariat avec ALBA International, repose sur un principe simple : parier sur l'intelligence collective en réunissant salariés-patients-experts, employeurs et professionnels de santé au travail pour analyser ensemble les situations vécues et construire des solutions ancrées dans le réel du travail culturel. Les salariés sont acteurs du projet et ils participent à la compréhension de leur santé.

Le dispositif s'appuie sur trois territoires pilotes, chacun centré sur une problématique de santé au travail spécifique :

- En Île-de-France sur le sujet des addictions aux substances psychoactives.
- En Auvergne-Rhône-Alpes sur les troubles musculosquelettiques.
- En Occitanie sur les risques psychosociaux.

Les travaux ont été lancés début 2026. Les enseignements produits auront vocation à irriguer l'ensemble du secteur, à faire évoluer dans la durée les pratiques et améliorer les conditions de travail.



Clinique
contributive
du travail culturel

LIVRE ENQUÊTE

Construit tout au long de l'année 2025, Thalie Santé a publié en 2026 un livre-enquête qui explore le rôle de la donnée dans la prévention santé au travail des industries culturelles et créatives. Issu d'une trentaine d'entretiens menés auprès de médecins du travail, de chercheurs, de partenaires sociaux et d'acteurs de la HealthTech, il confronte des points de vue rarement réunis pour éclairer, sans détour, les tensions, les limites et les potentialités de la donnée en santé au travail.

L'ouvrage met en évidence un enjeu de fond : faute d'une meilleure connaissance des réalités du travail dans les ICC, des métiers trop souvent sous les radars des statistiques, la prévention reste fragmentée, tardive et difficile à évaluer.

À travers des analyses rigoureuses et des propositions concrètes à l'attention des décideurs, ce livre plaide pour un usage plus partagé, plus lisible et plus opérationnel de la donnée, au service de l'action de terrain.



Ce travail s'inscrit pleinement dans la démarche d'innovation ouverte de Thalie Santé. Il contribue à nourrir une réflexion collective sur l'évolution des pratiques de prévention, dans un contexte de transformation rapide des métiers de la culture et de la création.



THALIE SANTÉ - SIÈGE SOCIAL
6 rue de Berri - 75008 Paris

THALIE SANTÉ - SAINT-LAZARE
7 rue de Bucarest - 75008 Paris

THALIE SANTÉ - PARIS CENTRE
7 rue Bergère - 75009 Paris

THALIE SANTÉ - GARE DE LYON
50 avenue Daumesnil - 75012 Paris

THALIE SANTÉ - PARIS SUD
10 rue de Brancion - 75015 Paris

THALIE SANTÉ - BOULOGNE-BILLANCOURT
62 bis avenue André Morizet
92100 Boulogne Billancourt

SITE WEB : www.thalie-sante.org




Thalie Santé
LA CULTURE DE LA PRÉVENTION